COMMUNIQUÉ
Paris, le 09/01/2018

LE CISR VALIDE LA BAISSE GENERALISEE DE LA LIMITATION DE VITESSE A 80 KM/H

Aujourd'hui, mardi 09 janvier 2018, à l'issue du Conseil interministériel de Sécurité routière qui s'est tenu à Matignon, le Premier ministre Édouard PHILIPPE a annoncé sans surprise la généralisation de l'abaissement de la limitation de vitesse de 90 à 80 km/h sur les routes bidirectionnelles du réseau secondaire non équipées d'un séparateur central à partir du 1er juillet 2018. L'association « 40 millions d'automobilistes », fermement opposée à ce projet depuis sa première évocation en 2013, dénonce une mesure absurde, rejetée par une grande majorité des Français et dont on ne peut espérer aucune amélioration en termes de sécurité routière.

Une mesure injustifiée et inefficace

Le CISR a donc validé la baisse de la vitesse maximale autorisée sur le réseau routier secondaire à 80 km/h, ainsi que cela avait été annoncé et défendu par le Premier ministre depuis plusieurs semaines.

« Cette décision est absurde parce qu'elle ne repose sur aucun fondement ; le seul pseudo-argument avancé par les défenseurs de cette mesure est un théorème mathématique élaborée par un chercheur suédois dans les années 1980, l'inconvénient principal de cette étude étant qu'elle ne prend en compte ni les réalités actuelles de l'état des routes, ni les performances des véhicules modernes en matière de sécurité, ni le comportement qu'induit une limitation de vitesse à 80 km/h non comprise par les usagers » explique Daniel QUÉRO, président de « 40 millions d'automobilistes ».

Du propre aveux d'Édouard PHILIPPE dans une lettre adressée au Sénat, même l'expérimentation menée depuis 2 ans sur 3 portions de routes nationales n'a pas permis de démontrer l'efficacité d'un abaissement généralisé de la vitesse sur l'accidentalité routière :

« Le Premier ministre reconnaît que la longueur totale des routes concernées et la durée de cette expérimentation n'étaient pas suffisantes pour en tirer des conclusions probantes. Cela ne l'a manifestement pas empêché de faire passer en force cette mesure fortement impopulaire, parce que contraignante pour les automobilistes et handicapante pour l'économie des territoires, dénonce Daniel QUÉRO. Donc plutôt que d'imposer une mesure qui ne convainc personne, il aurait été plus intelligent de mettre en place une expérimentation plus large et plus rigoureuse, pour évaluer de façon incontestable ses conséquences sur la sécurité des usagers. »

Mais pour « 40 millions d'automobilistes, il s'agit d'une décision purement politique, visant davantage à marquer les esprits et à prétendre que l'État se préoccupe du sujet qu'à obtenir de vrais résultats en termes de sécurité routière.

Les Français mobilisés contre la baisse généralisée de la limitation de vitesse

La nouvelle limitation de vitesse risque d'être d'autant moins efficace dans la lutte contre la mortalité routière qu'elle est rejetée par 74% des Français et pour laquelle 89% des sondés estiment qu'elle n'a pour seul but que d'augmenter les revenus des radars, qui font l'objet d'une politique de déploiement intensif depuis de nombreuses années.

Malgré l'annonce de la mise en œuvre des 80 km/h généralisés, « 40 millions d'automobiliste » poursuit son combat et appelle aujourd'hui tous les usagers opposés à la mesure à maintenir leur mobilisation et à montrer leur désapprobation sur les réseaux sociaux en affichant le visuel créé par l'association à cette occasion.

Pour télécharger gratuitement le visuel « Non à la baisse des limitations de vitesse » pour les réseaux sociaux, cliquez ici.

Pour télécharger gratuitement le visuel « Non à la baisse des limitations de vitesse » à imprimer et à afficher, cliquez ici.

Lors de son allocution, le Premier ministre a précisé qu'un rendez-vous était fixé au 1er juillet 2020, lors duquel les conséquences de la mesure d'abaissement de la vitesse seront analysées ; le « Gouvernement prendra alors ses responsabilités » a assuré Édouard PHILIPPE.

Les autres mesures prises par le CISR

Si l'abaissement à 80 km/h de la vitesse maximale autorisée est l'information principale qui résulte de ce CISR, d'autres mesures ont été adoptées aujourd'hui par le Gouvernement, parmi lesquelles :

- la généralisation de l'éthylotest anti-démarrage pour les récidivistes à l'alcool au volant ;

- le placement en fourrière systématique pour 7 jours des véhicules des personnes s'étant rendues coupables d'une conduite sous l'emprise de stupéfiants, de conduite sans permis ou de conduite avec un taux d'alcool dans le sang supérieur à 0,8g ;

- l'aggravation des sanctions pour l'usage du téléphone au volant lorsqu'il se cumule à une infraction au Code de la route mettant en danger sa propre sécurité ou celles des autres usagers. Le permis de conduire pourra alors faire l'objet d'une rétention ou d'une suspension ;

- la possibilité d'avoir recours à la vidéo-verbalisation à l'encontre des conducteurs ne respectant pas la priorité aux abords des passages pour piétons.

www.fil-conducteurs.com

@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général

www.40millionsdautomobilistes.com

A propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'européen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages. www.40millionsdautomobilistes.com